

NORMANDIE

SUD EURE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 février 2025, à Verneuil d'Avre et d'Iton

A vos mares !

Vous possédez une mare et souhaitez en savoir plus sur son écosystème ? Besoin de conseils pour l'entretenir ou la restaurer, voire en créer une ? L'Interco Normandie Sud Eure lance une campagne d'inventaire des mares afin d'accompagner les habitants dans la préservation de ces milieux riches en biodiversité.

Réservoirs de biodiversité, éléments structurants de notre paysage quotidien, alliées précieuses en matière de régulation du ruissellement, d'épuration des eaux ou encore de lutte contre les incendies, havres de fraîcheur en période de forte chaleur, les mares assurent pourtant de multiples fonctions.

Présentes dans le quotidien des anciens pendant des générations, les mares ont été massivement délaissées au cours des dernières décennies. Abandonnées ou comblées, on estime ainsi, que depuis le 20e siècle, **90% des mares présentes en Normandie ont disparu.**

Selon une première estimation, le territoire Normandie Sud Eure abriterait près de 3 000 mares. Qu'elles soient privées ou communales, situées dans un champ, une forêt ou encore un parc ou un jardin, toutes les mares méritent une attention particulière.

L'Interco Normandie Sud Eure déploie un plan d'actions en faveur des mares depuis 2024

Afin de veiller à leur maintien, L'Interco Normandie Sud Eure déploie depuis 2024 **un plan d'actions en faveur des mares** en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie.

Pendant plusieurs mois, deux étudiants en stage au sein de la direction de l'aménagement du territoire ont parcouru les quelques 800 kilomètres carrés du territoire à la recherche des mares communales pour les recenser et les caractériser, en observant la faune et la flore, notamment les amphibiens, afin d'identifier les espèces présentes.

Aujourd'hui, plus de 600 mares ont déjà été recensées sur le territoire.

Les mares constituent des supports précieux en matière d'éducation et de sensibilisation à la nature et au développement durable.

C'est pourquoi, à l'automne dernier, l'Interco organisait un chantier de restauration de deux mares communales situées à Marbois et Saint-Antonin de Sommaire, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie, auxquels ont participé plusieurs jeunes

entre 11 et 17 ans. Ils ont travaillé à l'arrachage de végétaux envahissants pour préserver l'équilibre écologique des mares. (cf. photos ci-dessous)

En 2025, l'Interco lance un appel à participation de la population pour recenser toutes les mares du territoire

L'Interco Normandie Sud Eure lance un appel aux habitants pour participer au recensement des mares privées. Pour cela, il suffit de remplir un formulaire avec leurs coordonnées et le nombre de mares qu'ils possèdent.

À partir du mois de mars, l'Interco prendra contact avec eux pour les rencontrer et procéder à la caractérisation de leur mare afin de les accompagner dans la préservation de ces milieux naturels riches en biodiversité.

Lien vers le formulaire en ligne : <https://urls.fr/LHTut6>

Qu'est-ce qu'une mare ?

Une mare est une étendue d'eau stagnante, de taille variable, allant de quelques mètres carrés et pouvant atteindre une surface maximum de 5 000 m². Sa profondeur n'excède généralement pas les 2 mètres permettant l'installation d'une végétation aquatique sur l'ensemble du fond, grâce au rayonnement solaire.

Parfois d'origine naturelle, les mares ont été généralement créées par l'homme pour l'abreuvement des animaux, l'extraction de matériaux ou la mise en place de réserves à incendie...

Une mare est alimentée principalement par les eaux pluviales, le ruissellement, une nappe phréatique ou une nappe alluviale (près d'un cours d'eau). Selon son régime d'alimentation en eau, une mare peut être permanente ou temporaire.

Les mares ont été généralement créées par l'homme pour répondre à des besoins domestiques (réserve d'eau, vivier à poissons pour se nourrir, lessive...), agricoles (abreuvoir pour les animaux, rouissage du lin et du chanvre...), artisanaux (vannerie...) ou bien pour les activités de loisirs (baignade, pêche...).

Si elles ont perdu leurs usages domestiques, les mares continuent néanmoins à remplir de multiples fonctions essentielles comme l'abreuvement du bétail, la lutte contre les incendies, l'arrosage, le stockage des eaux de ruissellement (lutte contre l'érosion), l'épuration de l'eau...

Véritables réservoirs de biodiversité, les mares et les réseaux qu'elles constituent sont des éléments du paysage qui garantissent la sauvegarde de nombreuses espèces de milieux aquatiques et humides (flore, amphibiens, insectes, mollusques...).

Organisées en réseaux interconnectés, les mares sont des éléments constitutifs de la Trame Verte et Bleue.

Contact presse :

Cyrielle Van Eynde – directrice de la communication
cyrielle.vaneynde@inse27.fr - 06 07 34 05 79

Pendant les vacances d'automne 2024, plusieurs jeunes ont participé à un chantier de restauration d'une mare communale à Saint Antonin de Sommaire, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie.

